

Au programme

- ✓ Contexte énergétique, évolution technologique
- ✓ Communication technique & lecture de plan
- ✓ Installations électriques résidentielles
- ✓ Concevoir & définir une installation
- ✓ Système filaire - protocole «propriétaire» & protocole KNX
- ✓ Système non-filaire, à courant porteur & IoT
- ✓ Inter connectivité, système combiné domotique & IoT
- ✓ Marketing & relation client
- ✓ Arduino & Raspberry Pi : initiation
- ✓ Précaution & vulnérabilité des systèmes et des équipements



Un tremplin pour l'emploi - Diplôme

L'apprenant qui satisfait aux épreuves de fin de formation obtient un **Diplôme de formation de coordination et d'encadrement**, homologué par la Communauté Française de Belgique.

N'hésitez pas à nous contacter pour connaître les dates de la prochaine session!

foclam@ifapme.be
069/89 11 11

Centre IFAPME Wallonie picarde
rue Paul Pastur, 2B 7500 Tournai

Service de Wallonie picarde
rue Paul Pastur, 2C 7500 Tournai



L'IFAPME est un réseau de Services et de Centres de formation en Wallonie.



Ed. resp. : Corona D.- Centre IFAPME Wallonie picarde
Rue Paul Pastur, 2B - 7500 Tournai

+ d'infos ?
069/89 11 11

Conseiller domotique et Smart home

Cycle rapide



Centre IFAPME Wallonie picarde ASBL
Rue Paul Pastur, 2B
7500 Tournai

069/89 11 11 - www.tournai.ifapme.be



Formation Chef d'entreprise

Une formation pour adultes (dès 18 ans) qui ont soit d'indépendance ! C'est la formule idéale si vous souhaitez apprendre un métier pour l'exercer en tant que salarié, devenir indépendant ou créer/reprendre une entreprise...

La formation donnée en horaire décalé se veut essentiellement pratique. Elle est dispensée par des professionnels du secteur qui partagent leur expérience de terrain et qui privilégient les études de cas et travaux pratiques.

**A partir
de
18 ans**

Stage IFAPME

Le réseau IFAPME offre la possibilité de se **former en alternance**. Ainsi, les apprenants peuvent conclure, via un référent IFAPME, une convention de stage dans une entreprise en activité et acquérir la maîtrise du métier ! Par semaine, la durée du stage est de 38 heures maximum, incluant les heures de cours. Le stagiaire bénéficie d'une allocation mensuelle et d'un statut spécifique.

Pour plus d'informations : surfez sur www.ifapme.be et contactez un référent IFAPME au Service de Wallonie picarde.

Les Référents IFAPME

Service IFAPME de Wallonie picarde

Rue Paul Pastur, 2C, 7500 Tournai

Tél : 069/ 45 22 40 Mail : service.tournai@ifapme.be

Se former en alternance, c'est apprendre son métier avec des pros à la fois en entreprise et dans un centre IFAPME.

Description du métier :

Le métier de Conseiller(ère) en Domotique et Smart home relève des techniques spéciales en construction et industrie.

En fonction des caractéristiques d'un bâtiment de type « résidentiel » et des attentes de ses occupants, il conseille et/ou conçoit des systèmes de gestion intelligents et automatisés permettant de piloter les installations de « techniques spéciales » d'un immeuble résidentiel en vue d'optimiser les équipements techniques, d'optimiser les consommations d'énergie et d'obtenir le niveau de confort souhaité (rendant les maisons plus intelligentes, plus sûres, plus écologiques et plus confortables).

Pour ce faire, il réalise l'étude technique et détermine les caractéristiques techniques des équipements de systèmes domotiques filaires ou non-filaires ; y compris des équipements de type IoT (Objets d'Internet/Objets connectés).

Durée de la formation : 1 an

Aptitudes :

Il (elle) possède des connaissances de base dans de nombreux domaines : chauffage, climatisation, ventilation, production frigorifique, éclairage, équipements audiovisuels ou systèmes de sécurité, etc. Il(elle) exerce ses activités lors de démarches de conception, d'aide à la réalisation, d'exploitation et de maintenance.

Après avoir identifié les besoins de son client, il(elle) réalise une étude de faisabilité et prévoit un budget. Il(elle) doit faire en sorte que le matériel choisi soit automatique, contrôlable ou programmable sur place ou à distance. Il(elle) se charge de trouver le matériel et supervise la réalisation des travaux d'installation.

Conditions d'admission :

Etre titulaire du **CESS** (Certificat d'enseignement secondaire supérieur)

NB : Si vous ne répondez pas à cette condition, possibilité de dérogation à l'appréciation du conseiller pédagogique si le candidat est en possession d'un diplôme dans le domaine de la mécanique, du chauffage ou de l'électricité. Possibilité également de passer un examen d'entrée (pour accès aux formations nécessitant un CESS).

Droit d'inscription :

Les droits d'inscription sont fixés annuellement. Le montant est annoncé dans le 'carnet bleu' du Centre.

L'intégralité du droit d'inscription doit être réglée au comptant (soit au plus tard la 2ème semaine de cours).

Démarches pour valider l'inscription :

- Remettre la copie de votre carte d'identité valide;
- Remettre la copie du titre ou diplôme requis selon les conditions d'admission ;
- Compléter la fiche d'inscription IFAPME (disponible à l'accueil) ;
- Régler le droit d'inscription.



Plus d'infos :

Par tél : 069/89 11 11

Par mail : foclam@ifapme.be

Sur le web : www.tournai.ifapme.be